



V RENCONTRE INTERNATIONAL DE LEADERS SYNDICAUX

DECLARATION DE TERRASSA 7 AVRIL 2016

Nous, syndicalistes venus du monde entier, réunis à Terrassa pour la troisième rencontre des leaders syndicaux, invités dans le cadre du XV Congrès de la UGT de Catalunya, ont la volonté de renforcer le syndicalisme comme instrument de défense et d'assurance des droits, du-au travail, sociaux et humains,

Nous déclarons

PREMIEREMENT. Que les objectifs communs de l'Europe, ceux des pères fondateurs, d'assurer la paix et la sécurité de notre continent, ont presque disparu au sein des institutions, qui ne protègent que les intérêts des grandes multinationales, et oublient les besoins de plus de 500 millions de citoyens européens. Ces derniers sont entre autre inquiets du taux de chômage de l'UE de 10.8% et du manque d'opportunités pour les jeunes. C'est pour cela qu'on soutien la campagne de la CES « A new path for Europe » pour la création d'emploi de qualité et un développement soutenable avec les besoins des citoyens.

DEUXIÈMEMENT Que la crise des réfugiés et la gestion qui en est faite, est indigne d'une Europe qui se vante d'être le berceau des droits humains. L'Europe est incapable de garantir a ceux qui frappent à sa porte une vie digne. Il est honteux que pendant que les pays européens se disputent pour décider du nombre de réfugiées que chacun accueillera, plus d'un million de personnes fuient des conflits en Syrie, en Afghanistan et au Pakistan et des milliers d'entre eux se sont noyées dans la Mer Méditerranée.

TROISIÈMEMENT. Que les actes terroristes perpétrés sur le territoire européen, ont pour principal objectif d'attaquer notre système démocratique et nos libertés. C'est pour cela qu'il est important de défendre nos droits et nos libertés, en faisant preuve de pédagogie et en luttant contre la montée des parties xénophobes.

QUATRIÈMEMENT. Que l'OIT affirme que le travail décent est un bien rare au niveau mondiale, et seul un travailleur sur trois au monde peut en profiter. En fait, les chiffres européens concernant les travailleurs pauvres, (ceux qui tout en ayant un travail vivent sous le seuil de pauvreté) sont terribles : 16.6% des travailleurs en souffrent, et ce chiffre monte à 22% dans le cas des travailleurs espagnols.

CINQUIÈMEMENT. Que les mesures d'austérité imposées par Bruxelles et la troïca, sont souvent accompagnées d'évolutions législatives qui impliquent la suppression de droits, allant de pair avec une limitation des libertés comme le droit de grève qui ne mène pas à la création d'emploi, de croissance et de la cohésion sociale. C'est pour cela qu'on soutient la campagne de la CES « Promoting respect for trade union rights in Europe » pour la défense des droits syndicaux.

SIXIÈMEMENT. Que les organisations syndicales sommes contraires à la signature du TTIP, parce que elle met en danger les droits des travailleurs, la maintenance des standards environnementales européens, les droits des consommateurs, et la qualité de nos services publics.

SEPTIÈMEMENT: Que l'existence de paradis fiscaux permet aux multinationales et aux grands patrimoines l'évasion fiscale. Le dernier rapport d'Intermon Oxfam sur les paradis fiscaux dénonce que l'économie mondiale est au service d'un 1% de la population mondiale qui accumule plus de richesse que les 99% restant. Les impôts qu'ils ne payent pas là où ils devraient a pour effet un manque d'investissements dans les services publics, comme la santé et l'éducation, ainsi qu'une dégradation de l'État-providence.

HUITIÈMEMENT Que pour toutes ces raisons il nous faut développer un syndicalisme mondialement responsable qui suive les paramètres établis par l'OIT pour un travail décent en revendiquant de manière permanente une emploi "productif "rémunéré de façon juste et qui s'exerce dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de respect de la dignité humaine.

Avec cet objectif, les syndicats signataires de cette déclaration demandent aux gouvernements et à l'ensemble des pouvoirs politiques et économiques, ainsi qu'aux organisations patronales, à la Banque mondiale, au Fond monétaire international, à l'Organisation Mondiale du Commerce et aux Nations Unies et ses organismes spécialisés, d'affronter avec une responsabilité partagée, le défi de construire une autre mondialisation basée sur les personnes, et non simplement sur les intérêts particuliers, en tenant compte des principes constitutifs de l'OIT.

Nous exigeons

1. L'implémentation d'une politique économique qui garantisse le plein emploi et l'amélioration du niveau de vie.
2. Une nouvelle architecture internationale, au service de la classe ouvrière.
3. La reconnaissance des syndicats comme interlocuteurs indispensables pour le progrès économique et sociale.
4. La distribution équitable des fruits du progrès et un salaire qui permette une vie digne aux travailleurs.
5. La protection de la vie et de la santé des travailleurs et travailleuses dans toutes les professions.
6. L'instauration de système de sécurité sociale qui assure des revenus essentiels et une assistance médicale universel.

7. La garantie d'une application effective de l'égalité des chances pour tout le monde dans l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et au marché de travail.
8. La ratification et le respect des conventions internationales de l'OIT. Nos priorités sont le respect de la liberté syndicale, la négociation collective, la non discrimination, l'interdiction des travaux forcés, et l'éradication du travail des enfants.
9. La démocratisation du monde du travail grâce au renforcement du dialogue sociale et la participation des travailleurs et travailleuses dans les prises de décisions nationales et internationales.

Pour atteindre ces objectifs et avancer d'une manière co-responsable vers une mondialisation sociale, économique et culturellement durable, les syndicats signataires,

Nous nous engageons

- À faire du travail digne notre préoccupation et revendication principale au bénéfice de l'ensemble de la société.
- S'engager d'une manière active et constructive dans tous les espaces de dialogue social et de négociation collective, en fortifiant la démocratie dans les relations de travail.
- Promouvoir l'égalité et la non discrimination dans tous les domaines d'action du syndicat, ainsi qu'au sein de nos organisations.
- À coopérer avec les décideurs publics et les organisations patronales pour améliorer en continu de la productivité et de la qualité des produits et de services.
- À lutter pour l'équité sociale, la démocratie et la dignité des personnes dans nos pays, avec la même vocation internationale, dans une mondialisation que nous réclamons aussi comme notre.
- Au renouvellement permanent des syndicalistes en ayant comme priorité interne l'égalité des genres et la prise de responsabilité des jeunes en intégrant leurs problématiques.

Pour TOUT CELA NOUS MANIFESTONS NOTRE VOLONTÉ FERME DE TRAVAILLER ENSEMBLE, SANS TENIR COMPTE DES FRONTIÈRES AU SEIN DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE. NOTRE OBJECTIF EST D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES ET DE LEURS FAMILLES, ET DE GARANTIR LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS, DE LA JUSTICE SOCIALE, DE L'ÉGALITÉ DES GENRES, LA PAIX, LA LIBERTÉ ET LA DÉMOCRATIE.